

1663.			Vol. I. Folio.
DECEMBRE.	5	Condammnation de Pierre Pichet, domestique, à 10 livres d'amende pour s'être enivré et pour réparation de la perte de son temps.....	18 V.
"	5	Ordre pour que Mr. le gouverneur soit payé, pour chacun des quinze soldats de plus à la garnison, 300 livres par an en monnaie ou castors, et en outre 500 livres pour leur chauffage, et qu'à l'avenir on se règlera pour son traitement sur ce qui a été pratiqué pour M. D'Argenson, et qu'il recevra 13,050 livres.....	18 V.
"	12	Adjudication aux Sieurs Rouillard & Chenier, charpentiers, pour faire les réparations nécessaires au Château St. Louis et au Palais; sursis pour les réparations de maçonnerie.....	19 R.
"	14	Ordre de payer aux intéressés dans la ferme des pelleteries la somme de 1,250 livres de dommages.	20 R.
1664.	1664.		
JANVIER.	16	Sentence déboutant Jean Gitton, marchand, de la demande d'une certaine somme pour le retardement d'un navire par lui affrété, et pour les gages des hommes de l'équipage.....	20 V.
"	16	Ordre aux marchands de payer, aux Sieurs de Tilly et de Repentigny dix pour cent sur les marchandises importées, sur le prix de leurs factures.	20 V.
"	16	Ordre aux marchands de se présenter au Conseil, avec leurs livres, papiers et journaux, pour y être examinés.....	21 R.
"	16	Ordre au Sieur de la Ferté, conseiller, de faire inventaire des armes, convertures et ustensiles nécessaires à la garnison du Château.....	21 V.
"	16	Défaut donné au Sieur Aubert de la Chenaye, à l'encontre des créanciers de la communauté, faute d'être comparus à l'assignation, et ordre de les réassigner.....	21 V.
"	16	Arrêt permettant aux marchands de vendre leurs marchandises à 65 pour cent, les 10 pour cent de droits compris, sur le prix coûtant en France, d'après leurs factures.....	21 V.
"	24	Nomination de Claude Aubert, de la seigneurie de Beaupré, à la charge de notaire royal.....	22 V.
"	24	Ordre à Charles Aubert de prendre la somme de six mille soixante livres sur les deniers qui se perçoivent du dix pour cent, sur le prix coûtant en France, des marchandises venues en ce pays.....	22 V.
"	24	Ordre de prendre prisonnier Louis LePage, domestique, pour s'être absenté et avoir laissé le service du Sieur Le Gardeur sans congé.....	24 V.